BIOPHEM BG

Traitement biologique en poudre pour bacs à graisses

- **Permet de réduire significativement la fréquence des curages et leurs nuisances : odeurs, encrassements, immobilisations des locaux...**
- **Liquéfie rapidement puis digère les graisses et les matières organiques (fécules, protéines, sucres...).**
- **Préserve les installations en empêchant les bouchons et les phénomènes de corrosion et élimine totalement et durablement les odeurs nauséabondes générées par les acides gras volatils et les bactéries fermentatives.**
- **Participe activement à la bioépuration des effluents pollués in situ (réduction de la quantité de déchets émis) et favorise ainsi la réduction des émissions de carbone liées au transport et au curage.**





Composition :

Parmi les principaux composants : mélange de micro-organismes sélectionnés fixés sur un support naturel inerte, agents de surface, nutriments.
Les micro-organismes sont non génétiquement modifiés conformément à la Directive Européenne 2001/18/CE et appartiennent au Groupe 1 (non pathogène) conformément à la Directive Européenne 2000/54/CE.

Caractéristiques techniques :

Aspect : Poudre blanche
Odeur : Légère odeur de fermentation
Dénombrement micro-biologique : 118 millions UFC/g
Température d'utilisation : 10 à 35°C
Densité : environ 1

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour l'entretien manuel des bacs à graisse et des canalisations attenantes rencontrés en milieu alimentaire : restaurants, hôtels, restauration collective (écoles, maisons de retraite...) scolaires, commerces (boucheries, charcuteries...)...
S'utilise également pour l'épuration des eaux grises et eaux noires à bord des navires (plaisance, croisières, ferries...).

Mode d'emploi :

- Préparation : Introduire le produit directement dans le bac ou l'ajouter dans un seau d'eau tiède, remuer et verser le mélange progressivement soit dans le bac soit en amont (bacs de plonge, siphons de sol) pour traiter également les canalisations.
- Ensemencement initial : Un traitement efficace nécessite un curage préalable de l'installation puis l'ensemencement de la biomasse active sous 2 à 3 jours. Utiliser 3 ou 4 doses/m^3 soit 600 ou 800g.
- Traitement d'entretien :
 - < 250 repas/jour : 1 dose de 200g/semaine,
 - De 250 à 500 repas/jour : 2 doses de 200g/semaine,
 - > 500 repas/jour : 3 doses de 200g/semaine.

Nous consulter pour les installations de plus grandes dimensions ou pour les traitements automatiques. Tout traitement doit impérativement être réalisé moins 2 heures après la fin du service.

Conditionnement(s) :

- 4BIO03-1 - Pot de 1kg
- 4BIO28-1 - Seau de 25 doses

Précautions d'emploi et de stockage :
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :
Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

Produit réservé à un usage professionnel.
Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la

Version 25/06/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr